

# Groupement de Défense Sanitaire des Abeilles des Alpes-Maritimes

Avec le concours financier du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes

Président Philippe MAURE

82 chemin du Chautard 06530 Saint-Cézaire-sur-Siagne

-----  
**Adhérent :**

**N° de commande :**

**Apivar :**

**Apibioxal :**

**Varromed :**

**IMPORTANT : présenter ce document à l'accueil pour accélérer la distribution**

-----

## DISTRIBUTION DES MÉDICAMENTS

**Date de distribution :**

**26 mars 2022**

**Lieu de distribution :**

CREAM 796 route de Gattières 06610 LA GAUDE

(le CREAM est situé juste après le CREAT où l'on tenait les AG du GDSA)

**Horaires de distribution :**

Pour limiter l'attente, fluidifier les échanges, ne pas embouteiller le parking, il est recommandé de respecter les horaires suivants basés sur l'ordre alphabétique des noms :

de A à E	entre 8 h et 9h 30
de F à M	entre 9 h 30 et 10 h 30
de N à Z	entre 10 h 30 et 12 h

Pour limiter les déplacements, il est très fortement conseillé qu'une personne regroupe et vienne chercher les commandes de plusieurs autres personnes.

**L'Assemblée générale se tiendra à une date ultérieure, courant avril.**

Lors de la distribution des médicaments, il vous sera donné le bilan financier du GDSA pour 2021 et le bilan prévisionnel pour 2022.

Ces documents seront validés lors de la prochaine Assemblée générale.

Très cordialement à tous, comptant sur votre collaboration pour respecter les règles imposées.

**L'équipe du GDSA-06 en charge de la distribution.**

**Port du masque obligatoire**